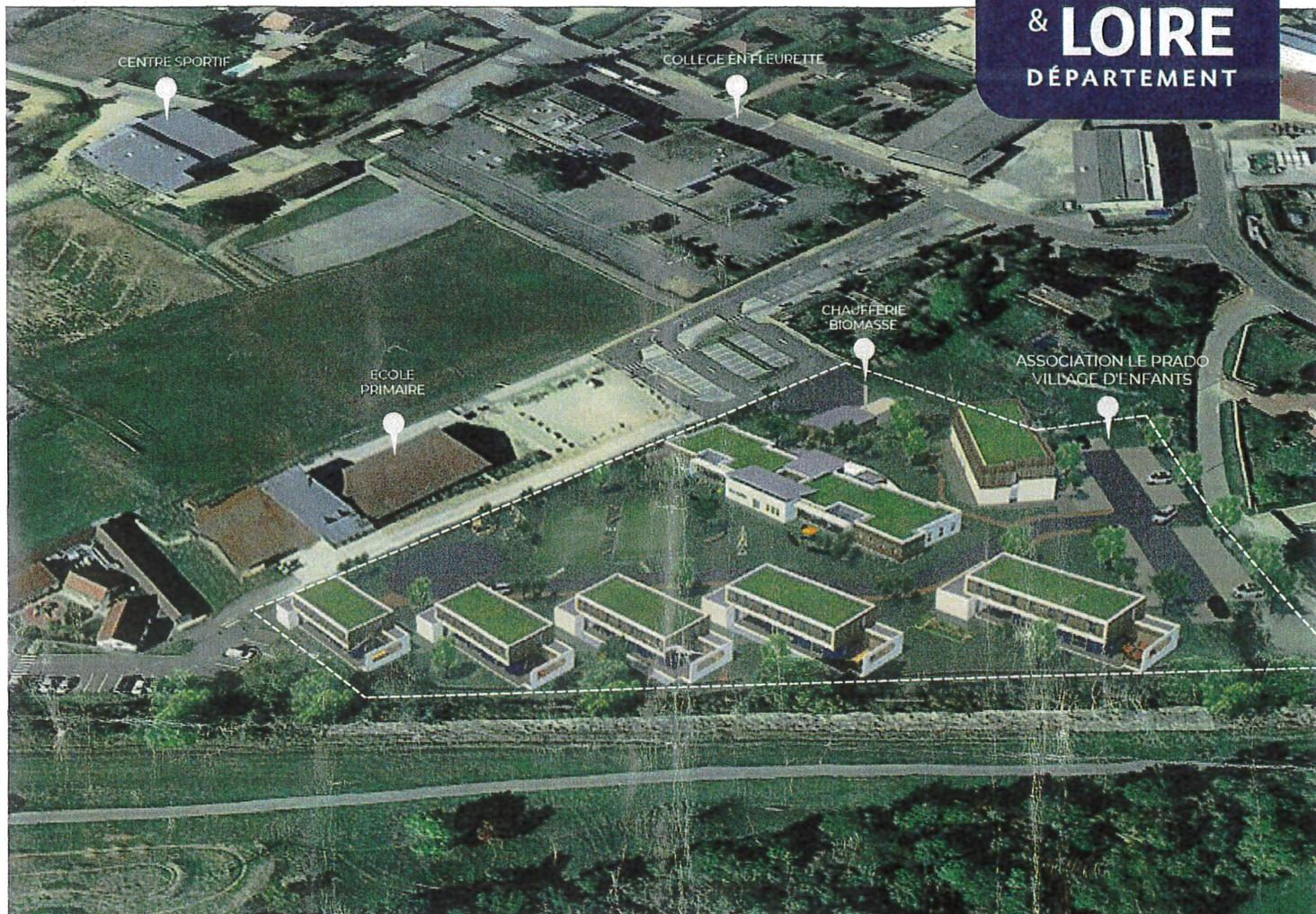


POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



DOSSIER DE PRESSE

VILLAGE D'ENFANTS

LA PREMIÈRE PIERRE EST POSÉE À SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

VENDREDI 13 JUIN 2025

VILLAGE D'ENFANTS

LA PREMIÈRE PIERRE EST POSÉE À SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire et Amelle Deschamps, vice-présidente chargée l'enfance, aux côtés du maire de Saint-Gengoux-le-National Didier Bordet ; du président de l'association Le Prado Jean-Louis Bouillon ; et du directeur du Prado Izzar Abderrazak, ont posé la première pierre du village d'enfants qui devrait ouvrir ses portes début 2027.

Compétent en matière de protection de l'enfance, le Département de Saône-et-Loire porte des projets ambitieux, sous l'impulsion de la vice-présidente en charge de l'enfance Amelle Deschamps. Ce village d'enfants à Saint-Gengoux-le-National émane des ambitions du plan enfance de 9 millions d'euros voté en 2022 prévoyant au total la création de 144 places pour les enfants confiés.

Ce nouveau site de 48 places accueillera des enfants et jeunes majeurs de 0 à 21 ans.

- ➔ 30 enfants et jeunes majeurs seront répartis par groupe de six dans 5 pavillons
- ➔ 18 enfants de 0 à 6 ans seront accueillis en pouponnière.

Le village d'enfants permettra l'accueil des fratries dans un environnement de type familial avec un cadre de vie chaleureux et convivial ; chaque maison individuelle recrée les conditions comparables à celles d'une habitation traditionnelle : cuisine, salon, chambres individuelles, espace extérieur privatif. Des espaces collectifs conviviaux sont intégrés

au projet : espaces extérieurs, espaces collectifs dédiés aux activités telles que rencontres parents-enfants, ateliers, animations, soutien scolaire, suivi éducatif, etc.

Des travaux d'aménagement du terrain ont commencé en avril 2025, après la réception du permis de construire en janvier. Les travaux devraient s'achever fin 2026 ; l'accueil des enfants est prévu en début d'année 2027.

Le projet présenté par l'association Prado Bourgogne est prévu pour se réaliser dans le cadre d'un bail emphytéotique au terme duquel le Département de Saône-et-Loire deviendra propriétaire du bien.

L'achat du terrain et la construction des locaux sont évalués à **plus de 10 M€ pour l'association à qui le Département a accordé une subvention de 5 M€**. Le reste de l'investissement sera financé par emprunt, dont les conditions sont en cours de discussion. Le budget de fonctionnement annuel est estimé à 3,9 M€.



La protection de l'enfance est définie par le code l'action sociale et des familles. Elle a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et parfois, en fonction des situations, de prendre en charge des mineurs et jeunes majeurs jusqu'à 21 ans maximum.



Un projet de plus
de **10 M€**
auquel le Département
a accordé
une subvention
de **5 M€**

VUE INTERIEURE DEPUIS LA CUISINE VERS LE SEJOUR

	ETUDE DE FAISABILITE - APPEL A PROJET	112
	SAINT GENGOUX LE NATIONAL - ASSOCIATION LE PRADO	112
	CREATION D'UN VILLAGE D'ENFANTS	112
	PAVILLON FRATRIE 6 ENFANTS DE 6 / 16 ANS	
	VUE INTERIEURE	

LES 3 GRANDS OBJECTIFS DU PLAN ENFANCE

- **renforcer l'offre existante** en matière d'accueil familial (30 places), de placement à domicile (30 places) et de lieu de vie et d'accueil classique (7 places)
- **s'adapter à l'évolution des besoins** en termes de profils avec de nouvelles réponses aux prises en charge les plus complexes pour toutes les tranches d'âge, en développant 29 places d'accueil spécialisées
- **créer un village d'enfants de 48 places**, offrant, pour des enfants de 0 à 21 ans, un environnement de type familial, permettant l'accueil des fratries et incluant également l'accueil des jeunes enfants de 0 à 6 ans dans une pouponnière de 18 places.

EN DATES

- ➔ **2020** : signature du contrat relatif à la Stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance avec le ministre Adrien Taquet.
- ➔ **2022** : vote du plan enfance de 9 M€ pour mieux couvrir les besoins en diversifiant les modes de prise en charge et en développant des réponses innovantes.
- ➔ **2022** : appel à manifestation d'intérêt adressé par le Président du Département à toutes les communes et EPCI afin d'acquérir un terrain de 10 000 m². 14 propositions de terrains dans 12 communes ont été reçues. Choix de la commune de Saint-Gengoux-le-National.
- ➔ **2023** : lancement de l'appel à projets
- ➔ **2024** : L'association Le Prado retenue et autorisée par le président du Département de Saône-et-Loire.
- ➔ **Janvier 2025** : réception du permis de construire.
- ➔ **Avril 2025** : Achat du terrain par le Département. Début des travaux d'aménagement du terrain.
- ➔ **Fin 2026** : achèvement du chantier.
- ➔ **Début 2027** : ouverture des portes.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE UNE PRIORITÉ DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE

Malgré le contexte de restrictions budgétaires et la baisse du budget départemental en 2025, la protection de l'enfance connaît une hausse de son budget de + 10 %, soit 95 millions d'euros hors masse salariale.

- ➔ **Nombre d'enfants confiés et hébergés par l'aide sociale à l'enfance ou un tiers**
 - Au 31/12/2022 : 1424
 - Au 31/12/2023 : 1609
 - Au 31/12/2024 : 1694
- ➔ **Informations préoccupantes reçues**
 - + 62 % entre 2018 et 2023
 - stabilisation en 2024

LE PRADO BOURGOGNE AUTORISÉ PAR LE PRÉSIDENT POUR OUVRIR CE VILLAGE D'ENFANTS

OBJECTIF

- 48 places de 0 à 21 ans
- Accueil prioritaire des fratries

LE PROJET

- 5 pavillons pour 6 enfants par pavillon
- 30 enfants dans les pavillons
- 9 bébés de 0 à 3 ans dans une pouponnière
- 9 enfants à partir de 3 ans dans un lieu de vie rattaché à la pouponnière

LES +

- une maison familiale type F3
- dans tous les pavillons, nous aurons une chambre pour l'accueil d'urgence
- une chambre supplémentaire dans les deux pouponnières

POURQUOI LE CHOIX DE SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL ?

- Position en étoile entre Mâcon/Cluny/bassin minier/Chalon-sur-Saône
- Mutualisation avec les autres établissements du Prado
- Plus de facilité à recruter du personnel
- Facilité des déplacements des professionnels et des familles
- Transports bien desservis
- Ecoles et collège sur place
- Maison de santé avec des médecins présents
- Antenne du Centre hospitalier spécialisé de Sevrey
- Surface du terrain parfaitement adaptée au projet
- Voie verte, beau cadre de vie
- Mutualisation de la chaufferie avec le collège



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr